

## CONFÉRENCE DE PRESSE DU 22 AVRIL 2010

---

Paul Rechsteiner, président de l'USS

### Stratégie en matière de place financière

#### Principes et exigences : le point de vue des salarié(e)s

La place financière suisse a été, et est encore, particulièrement concernée par la crise financière, ses causes et ses conséquences. Cela s'applique aux emplois dans cette branche, tout autant qu'à l'économie et rapports de la place financière avec l'État. Désormais, nous sommes dans une phase décisive qui nous montrera si les conséquences de la crise ont été tirées ou si, finalement, tout recommencera comme avant, voire en pire et avec des risques encore plus élevés.

Par conséquent, du point de vue des salarié(e)s, certaines revendications élémentaires en découlent quant aux jalons à poser.

Premièrement : si l'on veut pouvoir tirer les bonnes conséquences pour l'avenir, il faut d'abord clarifier, sans concession ni retenue, les événements et les abus qui ont causé cette crise. Comme l'a dit le philosophe américain George Santayana : « Qui n'est pas prêt à prendre en compte le passé est condamné à le répéter ». Le refus des actionnaires de décharger les ex-dirigeants de l'UBS pour les événements de 2007 est un petit pas dans la bonne direction. Mais la création d'une commission d'enquête parlementaire (CEP), lors de la session d'été, est beaucoup plus importante. Seule une CEP dispose, en effet, des moyens nécessaires pour clarifier les événements à l'origine de la crise et des interventions réalisées dans le cadre du droit d'urgence. Seule une CEP pourra répondre aux questions politiques et économiques qui se posent ici. On ne peut de toute façon pas s'en remettre aux organes de la banque pour répondre aux questions décisives. Si les milieux proches des grandes banques parviennent à nouveau, en juin prochain, à faire échouer au Parlement la création d'une CEP, ils causeront un préjudice irréparable à l'État et à l'économie suisse.

Deuxièmement : les décisions politiques nécessaires doivent viser l'instauration d'une place financière stable, orientée sur le long terme et durable, une place financière dont les intérêts n'entreront pas en collision avec les intérêts économiques de la Suisse, mais les complétera. Pour y arriver, nous avons besoin de mesures destinées en premier lieu aux instituts financiers, notamment aux grandes banques. Grâce à de nouvelles prescriptions sur les fonds propres, les risques pourront être limitée et à nouveau transférés aux actionnaires. Ces nouvelles mesures devront aussi être imposées en dépit de l'opposition des directions des grandes banques. Mais elles ne suffiront pas. Il faut donc en outre empêcher au plan

légal que les pratiques qui ont presque détruit le système financier disparaissent. Il s'agit d'interdire tous les dérivés qui sont devenus des « armes financières de destruction massive » (Warren Buffet). Si les médicaments sont soumis à des conditions d'admission strictes, une rigueur au moins égale doit s'appliquer aux nouveaux produits financiers potentiellement dommageables. Il appartient à la Suisse de soutenir, et non de saboter, de telles régulations.

Dans la perspective du long terme et de la durabilité, la place financière ne doit plus miser sur la fraude fiscale et les capitaux dissimulés. Les problèmes dus au passage à une place financière stable seront d'autant plus facilement surmontés si ce but est rapidement déclaré impératif et poursuivi sans délai.

Troisièmement : il faut prendre des mesures contre les salaires excessifs des grands groupes, en particulier des grandes banques. Les profits qui ont à nouveau généré de tels salaires l'an dernier sont exclusivement imputables aux énormes interventions de sauvetage menées par l'État. Il est donc d'autant plus grave de voir les directions des grandes banques – indépendamment des pertes subies - se remplir à nouveau les poches comme jamais auparavant. Et que cela se passe manifestement toujours avec l'assentiment de la FINMA, n'améliore en rien la chose. Agir contre les excès à l'étage des directions des grandes banques n'est pas dans l'intérêt uniquement de la démocratie et de l'économie, mais aussi de la grande majorité des salarié(e)s du secteur financier, qui sont les victimes de ces pratiques.

Contre ces excès, il faut en premier lieu engager des mesures fiscales permettant de récupérer ces super-profits non mérités, réalisés aux dépens de la communauté. Comme la culture des bonus – c'est prouvé – pousse à prendre des risques excessifs, il faut aussi intervenir au niveau de la surveillance, afin d'imposer un retour à des salaires fixes modérés. Les managers qui aménagent leur politique commerciale en fonction des bonus élevés qu'ils pourront empocher représentent un risque systémique.

Quatrièmement : il faut faire en sorte que les employé(e)s participent à la grande mutation en cours, ou encore à venir, du secteur financier. Les banques ne sont pas uniquement composées de managers très préoccupés par leurs intérêts propres. De nombreux employé(e)s y fournissent aussi, dans des conditions difficiles, un travail exigeant et important. Ils ont intérêt à ce que la place financière applique une stratégie durable et à long terme. Pour que ce processus de mutation réussisse au bon sens du terme, le personnel et sa représentation doivent aussi participer à la réflexion stratégique. L'existence d'un partenariat social digne de ce nom en est aussi une condition, ainsi qu'en particulier, le respect de la convention collective de travail.

Les décisions stratégiques à prendre concernant la place financière auront une énorme portée qui dépasse largement le secteur financier. Il s'agit d'abord de décisions politiques. Et n'oublions pas que les non-décisions seront aussi des décisions, à savoir : celles de laisser les choses aller d'elles-mêmes et, finalement, de laisser ceux qui ont presque conduit le système financier à sa ruine décider de l'évolution future. Ce qui serait irresponsable, tant économiquement que démocratiquement.